

SEMILOGIE DE LA PARACHA « KEDOCHIM »
SUITE DE L'ETUDE DU VERSET 2

Résumé antérieur :

I - Le Rouleau donne au vocable **Ada** (assemblée) le sens restrictif ne concernant que ceux ayant mission de **témoignage**. C'est à eux seuls que Moïse s'adressera donc. Ce vocable est à distinguer de **Kahal** pour une assemblée élargie, indifférenciée, témoin ou non, formant la cohorte du Sinaï

II - Il existe deux lectures de « **Bné** » **Israël**. La première, traditionnelle, voire misogyne, prétend la restreindre aux seuls fils d'Israël en en écartant les femmes. (Nombreuses citations du Talmud fournies) Si tel avait été le cas, l'obligation de sainteté ne concernerait alors, évidemment pas, le sexe féminin (!)

III - Or le sens de **Bné Israël** signifie ici les enfants d'Israël, **femmes incluses**, et j'ai cité plus d'une vingtaine de références non ambiguës extraites du Rouleau de la Torah, et qui mettent à bas toute lecture qui se voudrait sexiste dans l'accès à la kédoucha (sainteté) jointe tant aux femmes qu'aux hommes.

TENTATIVE DE CERNER ET DE DÉFINIR LA « SAINTETÉ » EN LECTURE THORAÏQUE

Rappel du verset ici étudié : (Lévitique 19:1-2)

« L'Eternel parla à Moïse en ces termes : « Parle à l'ensemble de l'assemblée des enfants
 « d'Israël et dis leur : Soyez « saints » car Je suis « Saint », moi, l'Eternel, votre Dieu »

Kédochim tih'you ki **Kadoch** ani Adonaï **élohék'h'em**

(littéralement : élohék'h'em = c'est à dire Qui détient en Soi toutes vos croyances, tous vos élohim)

(NB : rappelons que notre vocable « saint » vient du latin *sanctus* trouvé initialement chez Cicéron mais aux emplois utilisés, depuis, dans des sens **non superposables** aux sens originels que donnait alors la Torah à *Kadoch*.

EN PRÉALABLE, APPORTONS, EN CET ENTRETIEN, DES PRÉCISIONS INDISPENSABLES

I - PRÉCISIONS SÉMANTIQUES :

1°) Une polysémie de **Kadoch à relever :**

Le même vocable « **saint** », a une signification équivoque, et donc n'oblige en rien à l'uniformiser en ses traductions et à en déduire une similitude en ses deux emplois successifs.

En effet :

Gardons nous de mettre sur le même plan le même vocable **Kadoch** « **saint** » selon qu'il est **attribué au Divin** ou selon qu'il est employé **pour un être ou un objet**.

(et comme l'avait d'ailleurs très bien fait ressortir d'emblée **Maimonide** dès la première partie de son Guide en relevant de tels glissements abusifs dans les qualificatifs attribués au Divin)

2°) Pourquoi exclure l'idée d'une similitude, erronée et couramment faite, sur **Kadoch** ?

A - Relevons d'abord un détail d'importance : Il est bien écrit **Ki Kadoch**

(en **DEUX** mots, donc « parce que Je suis Saint ») Ki exprimant ici un lien exclusif de **causalité ++++**

B - Alors qu'il n'est pas écrit **Kékadoch** (Kékadoch collé en un seul mot) ce qui aurait eu un autre sens et aurait marqué alors, **et alors seulement**, une quelconque idée de réelle similitude éventuellement envisageable, et qui aurait signifié « tout comme Je suis Saint » mais dans le sens ici à exclure d'une simple copie et donc de « ~~vous serez de la même sainteté que Moi~~ »)

C'est volontairement que le texte a écarté cette deuxième construction grammaticale, justement pour nous éviter de verser dans une ambiguïté trompeuse, qui aurait conduit vers une inexistante similitude **de fond**.

La nuance est donc de taille !

En effet, un peu plus loin (**Lévitique 20:26**), après avoir énoncé une liste de valeurs **structurelles** (*) c'est à dire celles des valeurs pérennes et applicables pour toutes les générations à venir, le même verset est réitéré : « **Vous serez « saints » pour Moi car Je suis « saint » Moi, l'Eternel** » mais nous apporte une précision en éclairage complémentaire : « **Je vous ai séparés des peuples pour que vous soyez à Moi** ».

Ainsi est-il répétitivement répété au peuple juif, futur peuple errant, qu'il lui appartiendra de ne se calquer **NI** sur les mœurs des pays qu'il laissera derrière lui, **NI** sur celles du pays où il se fixerait (**Lévitique 18 : 3**) (**Lévitique 18 : 30**) (**Lévitique 20 : 23**)

Donc le mot « saint » (**Kadoch**) implique, entre autres, une **séparation**, une mise à part, une distinction, une **non similitude**, un refus d'emprunts à des Houkoth (*) étrangères, c'est à dire à des lignes de conduites contraires. Car le peuple sera désormais une assemblée **témoin** du message transmis au Sinaï nécessitant son **exemplarité**

(*) Pour cerner ce qui différencie les **lois structurelles** des conjoncturelles voir le lien : <http://www.ajlt.com/articles/08.01.30.pdf>

(*) Pour ne pas se tromper sur le sens de « Houka » lien: <http://ajlt.com/motdujour/11h01.pdf>

(*) On relèvera que le peuple y faillira par des emprunts successifs aux pensées et mœurs des cananéens, puis des chaldéens, puis des gréco-romains, puis des chrétiens, voire d'autres courants...

Pourquoi, avec **Kadoch** (saint) doit-on cesser de confondre causalité et similitude ?

Une illustration :

Si je dis à la fois qu'un alligator est à classer **à part** dans le monde des reptiles et si j'ajoute que l'homme est aussi à mettre **à part** dans le monde des primates, hormis cette seule « mise

à part » commune exprimée, on ne saurait établir, si ce n'est abusivement, et comme certains le font par un glissement de la pensée, une pseudo similitude hâtivement faite entre un homme et un alligator, par une confusion entre la forme et le fond du verset

2

Une fois compris le sens ici de **Ki**, nous pourrions paraphraser par :

« C'est :

« **parce que** Je suis un concept divin « **à part** » et étranger aux croyances des autres peuples, des autres pseudo **élohim**, ou

« **parce que** Je suis « parfait » ou

« **parce que** Je suis inimaginablement « différent » de toute idée que l'on ait pu concevoir antérieurement du divin et du surnaturel ou

« **parce que** je suis unique (dans le sens de l'exception, de l'inimaginable et de l'in-comparable) etc.... etc.....

« que Je vous demande d'être désormais vous même « à part », d'être « particuliers » et « choisis pour être mes **témoins** (voir l'étude antérieure sur **Ada** = l'assemblée **témoin**)

II - AUTRE DÉDUCTION, MAIS, CETTE FOIS-CI, DE SIMPLE BON SENS :

Donnons un autre exemple : bien des éléments ou des ustensiles du temple, ou même des portions de nourriture d'abattage en quartiers de viande dans l'autel, sont qualifiés de « **saints** », voire même de « **éminemment saints** ». C'est à dire comme devant être traités « à part »

Pour autant, ces objets cassables ou périssables ou putrescibles ne sauraient d'évidence avoir le même niveau de sainteté que la « **Sainteté** » de Dieu, même si le même vocable **Kadoch** est utilisé en homonymie dans les deux cas.

Ce serait, à mon sens, un détour de pensée ridicule et **absurde**. A la limite blasphématoire.

Pour qui en douterait, rappelons cette toute vérité exprimée plus tard par Hanna dans sa prière (**1 Samuel 2, 2**) :

« **NUL** n'est saint comme (l'est) **l'Eternel**, car **RIEN** ne l'est (saint) **hormis Toi seul !** »
éyin kadoch kAdonai Ki eyn biltékh'a

C'EST POURQUOI je dissocierais, dans mes entretiens suivants, l'étude de **Kadoch** sur l'approche de la « sainteté » en deux volets volontairement non amalgamés et bien séparés :

1°) La première « Sainteté » (ainsi qualifiée) concernant Dieu d'une part, et

2°) La deuxième, sur l'autre « sainteté », celle de ce bas monde, enjointe comme une haute ambition et une ligne d'horizon, proposée comme cap fixé aux enfants d'Israël et à ses descendants comme futurs et espérés « témoins ».

(A SUIVRE)

NOTE ANNEXE : TOUT CELA (l'assimilation abusive entre la sainteté de dieu et de l'homme) C'EST NOTAMMENT DE LA FAUTE À « **TSÉLEM » !**

Il ressort de bien des commentaires que, pour de bonne foi et de bonne intention qu'ils puissent avoir été, ils s'appuyaient, en méprise, sur une éventuelle mais inconcevable similitude de fond entre l'inaccessible Sainteté divine et la « sainteté »(sic) homonyme humaine.
C'est d'ailleurs le principe chrétien de *l'imitation dei*.

3

A leur décharge, il faut remonter à une erreur de départ dans la traduction et mésinterprétation de certains versets de la création, erreur subodorée par Maimonide et **devenue depuis indéboulonnable**, sur le vrai sens à donner au mot **tsélem** cité dans la Création (c. à d. l'image **que l'on se fait** de quelqu'un, l'image conçue selon l'imagination, selon un concept) et confondu et assimilé avec celui tout autre de Tmouna (image de représentation **en similitude effective**, qu'elle soit concrète ou abstraite).

L'EFFONDREMENT NÉCESSAIRE MAIS INDISPENSABLE D'UN MYTHE :

Si le texte de la Création nous dit que Dieu a fait l'homme et la femme « **à son image** » cela ne signifie exclusivement **QUE** selon **l'image qu'IL s'en faisait**, donc selon **Son projet**, selon **Son imag- ination**, ou comme bon Lui **semblait** (sens similaire de *Demouth*) et nullement « *à son image* » ni « *à sa ressemblance* » (sic) selon on ne sait quelle pâle copie conforme, comme le ferait un sculpteur avec son modèle, ou un ordinateur en 3D et dans le sens anthropomorphique du terme qui a longtemps prévalu en monolâtrie jusqu'à Malachie qui l'a dénoncé, mais malgré cela, perduré jusqu'à la nouvelle dénonciation de Saadia Gaon puis Maimonide et qui pourtant continue à perdurer jusque de nos jours.

Le double grand malheur de notre judaïsme, à mon sentiment, c'est que :

1°) d'une part, tel un caméléon, **il a régulièrement emprunté les couleurs des cultures païennes environnantes** sur lesquelles il s'est posé, et se les a superposées en couches de millefeuilles en se les appropriant . Sauf, et à cette différence de taille, que le caméléon, lui, se débarrasse aussitôt de son emprunt mimétique, alors que le judaïsme non !

2°) un dogme nocif a prévalu durant des siècles : **toute parole rabbinique** (relevait-elle même d'une ânerie) inscrite dans le talmud, tant par un vrai sage que par un pseudo « docteur de la Loi » **était considérée comme parole divine** et donc inscrite et scellée comme vérité immuable et pour la fin des temps (**thora ché bé al pé**). Ce dogme introduit le Traité des sages (Pirké Aboth) Prenons un exemple, toute une construction d'esprit telle la cosmologie d'alors avec la certitude existante d'une terre plate et de sept cloches célestes (les sept cieux) sera exploitée pour verser dans des élucubrations théologiques supputant sept royaumes polythéistes avec chacun son roi et qui reposaient sur ces données cosmologiques obsolètes prises comme argent comptant par les talmudistes (sens de « Roi des rois » **mélékh' a mélakh'im** du rituel). Maimonide tentera une mise à bas de ces superstitions polythéistes par sa parabole du palais unique.

« L'imitatio dei » fera ainsi partie de ces idées reçues et importées, à partir d'une mésinterprétation de **tsélem** témoignant d'une vanité humaine s'illusionnant d'une pseudo ressemblance, depuis vissée et boulonnée, d'avec Dieu.

Toutes références sur le vrai sens tout autre de **tsélem** dans la Bible, **vérifié** sur ses occurrences, ont été fournies à l'appui dans l'article que je lui ai consacré, et où j'avais rendu à Tsélem ce qui appartient à Tsélem.

Ces relèves démontrent d'une part que le vocable biblique n'a parfois strictement aucune corrélation avec l'hébreu moderne où il désigne toute autre chose (ici une photographie) et d'autre part que le Rouleau n'entendait en rien exprimer la moindre similitude de sens entre la sainteté divine et celle humaine. Lien : <http://ajlt.com/motdujour/11ts02.pdf>

=====

4